

ces avantages, il aurait été fallu être maître de la mer, et on ne l'était point; il aurait fallu des ressources navales qui manquaient, un esprit de la guerre maritime qui semblait perdu.

Il y a dans les récits d'expéditions de mer, dans les envois de troupes, des traits de négligence, des tableaux de misères et de désastres qui n'ont été égalés qu'au temps des guerres de la République, et la France n'avait pas, en 1757, l'Europe sur les bras, la marine royale n'avait pas été désorganisée par l'émigration. Il y avait d'autres vices, et un vice fondamental: la conception même de la guerre.

«Je me demandais, écrit Chateaubriand, comment le gouvernement de mon pays avait pu laisser périr ces colonies qui seraient, aujourd'hui, pour nous, une source inépuisable de prospérité.»

L'explication est tout entière dans la politique, et c'est la leçon qui se dégage du livre de M. Richard Waddington; elle mérite d'être méditée, aujourd'hui que la France s'est refait un autre empire plus vaste, plus prospère, aussi précieux, au moins, et qui, s'il est jamais menacé, ne le sera que de la même façon et par les mêmes causes.

Lorsqu'après la guerre de Succession d'Espagne, qui lui avait rapporté si peu et avait failli lui coûter si cher, guerre de magnificence, si elle avait complètement réussi, guerre de banqueroute, si elle avait totalement échoué, la France, par instinct plutôt que de parti pris et de conseil, se lança de nouveau sur la mer et s'étendit dans les deux Indes, l'Angleterre s'inquiéta. Si elle avait noué, attisé, stipendié tant de coalitions pour refouler, rogner la France sur le continent européen, ce n'était pas pour livrer les océans et voir se créer, en Amérique, une nouvelle France, plus redoutable que l'autre, car elle enserrerait, par le Saint-Laurent, par les lacs, par le Mississipi, les colonies anglaises, de Québec à la Nouvelle-Orléans, et les investissait, en quelque sorte, du côté de la terre.

La vieille rivalité pour les côtes de la mer du Nord et la possession des Flandres semblait close par les traités d'Utrecht, qui confiaient la garde de ces pays à l'Autriche, avec la Hollande, en avant-poste, sur la frontière de France. Cette rivalité se réveilla dans l'autre hémisphère. L'Angleterre, après avoir redouté les colonies françaises, les convoita. Elle tâcha d'arrêter l'essor, puis, ne l'ayant pu, lorsque l'œuvre lui parût mûre, aux Indes d'abord, avec Dupleix, elle voulut l'accaparer. Le moyen, très simple, était d'enchaîner la France au continent, de l'y engager par l'ambition ou par la nécessité.

Encore que la France fût la plus homogène des nations, l'Etat le plus concentré de l'Europe, elle n'était pas de taille à soutenir à la fois la guerre dans les deux mondes. Il lui fallait choisir: la défensive et la conservation pure et simple en Europe, ou les colonies. Mais la France n'était pas entièrement

libre de son choix: elle avait des rivaux sur le continent, elle avait des ennemis, une longue frontière de terre, découpée, incertaine, bordée d'enclaves par où on la pouvait atteindre; elle avait aussi de vieilles ambitions et prétentions sur la frontière des Pays-Bas, sur celle de l'Empire, non moins morcelée, rongée et incertaine: d'où un appel inévitable aux diversions. Les susciter, en profiter, fut toute la politique de l'Angleterre. Les éviter aurait dû être celle de la France.

Si elle n'avait pas les moyens de faire la loi partout à la fois, aux Anglais sur l'eau, aux Allemands sur terre, elle était assez armée pour qu'on ne tirât point, comme on disait, sur le continent un coup de canon sans sa permission. Elle était arbitre de la paix. Il suffisait qu'elle se prononçât contre quiconque la voulait rompre, contre tout agresseur et contre tout envahisseur, de quoi que ce fût, ou que ce fût, pour tout arrêter. Elle fit précisément le contraire. Ne comprenant pas la portée, l'étendue des intérêts qu'elle avait engagés aux deux Indes, l'opposition, la contradiction même qu'il y avait désormais entre sa politique coloniale et l'ancien système continental, méconnaissant à la fois les conditions de l'une et de l'autre, cédant à de vieilles haines qui ne répondaient plus à des dangers, s'attachant à des traditions qui n'étaient plus que des préjugés, caressant enfin des désirs, très naturels avec l'ancien système, mais maintenant périlleux, elle ne put pas résister à la tentation d'anéantir la maison d'Autriche et de s'emparer, si elle y réussissait, d'un morceau des Pays-Bas. C'est ainsi qu'en 1740, manquant d'ailleurs à un engagement solennel qui était, en même temps, un contrat d'intérêts bien entendu, elle lia partie avec Frédéric de Prusse et entreprit le démembrement de la succession d'Autriche. L'Angleterre, aussitôt, de se faire protectrice du droit et de défendre l'héritage de Marie-Thérèse... aux Indes, contre Dupleix. Frédéric y gagna la Silésie, la France ne découpa point la Belgique et elle perdit l'empire des Indes Orientales.

Mais l'Angleterre avait goûté des colonies françaises. Elles lui avaient paru à point. Elle continua sournoisement, puis cyniquement, la guerre en Amérique, sur les confins du Canada. Il fallait empêcher que la France s'y pût défendre. Le gouvernement de Louis XV fit encore le jeu des Anglais comme il l'avait fait en 1740. A peine la paix signée, qu'à Versailles on la regretta. Frédéric était le moins sûr, le plus insupportable des alliés. On découvrit tout à coup que l'Autriche, n'étant plus à craindre, était à conserver, et même à reconstituer. On enragea de l'insolence du roi de Prusse, on rêva de revanche et, après avoir fait la sottise de lui procurer la Silésie, on se jeta dans cette autre sottise de la lui vouloir reprendre. Comme on s'était leurré en 1740 de l'illusion de découper les Pays-Bas en démembrant l'Autriche, on se leurrera de l'illusion de se faire